



*Commission paritaire nationale  
de l'emploi  
et de la formation professionnelle  
de la Pharmacie d'officine*

*Siège de la Commission : 13 rue Ballu 75009 PARIS*

[www.cpnefp-pharmacie.org](http://www.cpnefp-pharmacie.org)

## DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 13 juin 2016 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

### **CQP dermo cosmétique pharmaceutique**

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **TROYES** (10) à :

Véronique GUILLET  
Juline CHAMPAGNE  
Karine SAROWSKI épouse HENRY  
Elodie SIESTRUNK

Fait à Paris, le 13 juin 2016,  
le président de jury,

Jean-Marie FONTENEAU